

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectif de permettre à l'élue d'identifier les fondamentaux d'un management réussi.

Le Programme :

Les profils selon les préceptes de Marston :

- Présentation du modèle DISC: principes et origines.
- Découvrir les 4 typologies de comportement et leurs couleurs.
- Les émotions génératrices d'énergie.

Découvrir ses préférences comportementales :

- Identifier, connaître et comprendre son profil et celui de ses interlocuteurs.
- Repérer les profils en fonction du comportement.
- Découvrir les avantages et limites de chaque comportement observable.

Exercer une fonction de manager et savoir s'affirmer :

- Comprendre les répercussions concrètes de l'outil.
- Appréhender quatre styles de management :
 - Participatif.
 - Normatif.
 - Directif.
 - Affectif.

S'adapter en fonction de chaque interlocuteur :

- Savoir identifier les indicateurs comportementaux (mots, gestes, voix) et les rattacher aux différents profils.
- Connaître et reconnaître la dynamique de ses interlocuteurs.
- Identifier et accepter les besoins de l'autre.
- Synchroniser sa communication en fonction des préférences comportementales de son interlocuteur.

Optimiser le fonctionnement de l'équipe :

- Utiliser la roue d'équipe DISC.
- Comprendre les interactions entre les différents comportements.
- Optimiser la complémentarité des rôles et utiliser au mieux les ressources de chacun.
- Faire évoluer les attitudes et comportements pour renforcer la cohésion d'équipe.

Synthèse de la session :

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en œuvre dans son environnement d'élue.
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant.
- Bilan oral et évaluation à chaud.

Formateur : Monsieur Nicolas METAY

Nicolas Métay travaille dans la relation d'aide depuis 20 ans, il a accompagné des jeunes en difficultés sociales et familiales ainsi que des personnes en situation de handicap avec des troubles du comportement et des difficultés psychologiques. Il a été 7 ans en équipe de direction sur un établissement recevant des personnes en grandes difficultés et gère une équipe de 63 personnes.

Ancien conseiller municipal, président d'un Office Municipal des Sports, président de club et élu fédéral, Nicolas Métay a une bonne connaissance des collectivités locales. Il a aussi été fonctionnaire d'un conseil départemental pendant plusieurs années.

Parallèlement il est coach sportif, titulaire d'un CQP de Savate et d'un BPJEPS mention boxe, il est aussi certifié en préparation mentale. Il accompagne à travers le sport des athlètes, des personnes en difficulté et en situation de handicap depuis 2013.



Les points forts de la formation :

Le stagiaire connaîtra son profil DISC et il apprendra à communiquer avec les autres profils. Cette communication l'aidera dans son management. Le formateur est certifié sur la méthode du DISC de Marston et il utilise plusieurs autres outils certifiés en lien avec cette méthode. Des mises en situation permettront d'expérimenter les outils proposés.

Modalités pédagogiques :

Le formateur alterne entre méthode démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

Public :	Format :	Financement et coût :
<p>Elus, collaborateurs d'élus, cadres administratifs, agents de la collectivité.</p>	<p>En intra : dans une salle mise à disposition par la collectivité En inter-collectivité : dans une salle mise à disposition par notre organisme A distance : en classe virtuelle synchrone en présence de Monsieur Nicolas METAY</p>	<p>(Tarif Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)</p> <p>Intra financement collectivité : Si vous souhaitez programmer cette session en intra, sur le budget formation de la collectivité, le tarif pour le groupe est le suivant : Pour une formation de 14 heures en intra (financement collectivité -hors frais de déplacement): - Moins de 2 000 habitants 3 980 euros TTC - De 2 000 à 5 000 habitants 4 400 euros TTC - Plus de 5 000 habitants 4 800 euros TTC</p> <p>Intra : financement DIF ELU : Si vous souhaitez programmer cette session en intra, le tarif est le suivant : Le coût par personne est de 700 € TTC si DIF ELU</p> <p>(Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)</p>

Evaluation des acquis :

La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue à partir de critères objectifs en cours et/ou à la fin de la prestation, par des tests et des quizz.. Un certificat de réalisation de la formation vous sera remis.
Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire.

Accessibilité et référent handicap :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.
Le référent handicap FDEL Monsieur GILBERT échangera avec vous sur votre besoin de compensation.

Nombre maximum de participants par session de formation :

- Le nombre maximal de participants par session de formation liée à l'exercice du mandat financée en tout ou partie par le droit individuel à la formation des élus locaux est fixé à 15 personnes. Lire l'Arrêté du 12 juillet 2023 <https://www.legifrance.gouv.fr/iorf/id/JORFTEXT000043814461>
- Si la collectivité finance la formation sur le budget formation des élus, le nombre de participants peut être plus élevé.

Délai d'accès à cette formation : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation en inter-collectivités, d'une action en intra ou d'une action à distance.

- Pour les formations programmées en inter-collectivités ou à distance, le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation, il est au plus tard de 3 jours ouvrés avant la formation si financement sur le budget de la collectivité.
- Pour les formations en intra, la date est fixée ensemble selon vos disponibilités et celles de Monsieur Nicolas METAY. Un délai de 3 semaines est généralement nécessaire pour mettre en place la formation.

Mise à jour régulière des résultats de satisfaction sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.formationdeseluslocaux.fr/eval>